

# Actions de l'inspection des installations classées

---

## Commission de suivi du site SANOFI CHIMIE Vertolaye

Réunion du 30 juin 2021



# Les contrôles sur site

- 3 inspections sur risques accidentels
- 2 inspections sur risques chroniques

1 contrôle inopiné sur effluents liquides

# Les contrôles sur site

## Inspections risques accidentels (1 sur 2)

- Inspection du 13 mars 2020
- Inspection du 11 juin 2020
- Inspection Équipements Sous Pression (ESP) du 16 juin 2021

### ■ Pas de non conformité relevée

- **État des stocks disponible rapidement (12 minutes) mais sous une forme non facile d'exploitation (certaines quantités et certains emplacements- pas de version publique) - *contrôle non annoncé dans l'ordre du jour de l'inspection***
- **Examen du retour d'expérience : 3 évènements :**
  - **Explosion dans four d'incinération du 4 octobre 2019 - → vérifier les actions sensibles de maintenance ou de travaux**
  - **Début incendie atelier 385 du 15 octobre 2019 - → sensibilisation sur risques mélanges incompatibles**
  - **Fuite HCl gaz sur réacteur du 24 février 2020 - → rechercher causes et actions sur autres réacteurs concernés**

# Les contrôles sur site

## Inspections risques accidentels (2 sur 2)

- Inspection du 13 mars 2020
- Inspection du 11 juin 2020
- Inspection Équipements Sous Pression (ESP) du 16 juin 2021
  
- **Révision de l'étude de dangers a abouti à un document exhaustif et de bonne qualité**
  
- **14 demandes de précisions ou examens ponctuels complémentaires ont été formulés (exemples : mélanges de produits incompatibles donnant des rejets de gaz toxiques, liquides inflammables ou combustibles dans des containers en plastique, incendie ou explosion transformateur électrique, incendie d'un camion, fuites sur un camion à l'entrée du site, effets d'un incendie ou explosion dans un atelier)**
  
- **Des réponses correctes ont été fournies – pour le risque d'explosion d'un transformateur, une étude plus précise sera faite**

# Les contrôles sur site

## Inspections risques accidentels (2 sur 2)

- Inspection du 13 mars 2020
  - Inspection du 11 juin 2020
  - Inspection Équipements Sous Pression (ESP) du 16 juin 2021
- 
- **État d'avancement du plan de remédiation : 80%**
- 
- **Pas de situation irrégulière notable**

# Les contrôles sur site

## Inspection risques chroniques du 19/11/2020 1 sur 2

- 2 écarts formels sur les rejets de solvants (justifier minimisation des quantités de DMF (diméthylformamide) et DCM (dichlorométhane) et demander une dérogation pour les rejets de solvants non collectés vers l'incinérateur car contenant des gaz extrêmement inflammables)
- Mesurer l'impact, sur l'environnement, de certains rejets de polluants dans l'air( dichlorométhane, ...) - fait du 8 au 22 avril pour les solvants
- Collecter les rejets lors de chargements ou déchargements de liquides inflammables

# Les contrôles sur site

## Inspection risques chroniques du 19/11/2020 2 sur 2

- Les remises à niveaux des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales seront effectuées de juin 2021 à juin 2023
- Déterminer contenu et surveillance de l'autosurveillance de l'écotoxicité des effluents liquides
- Réduire les émergences de bruit excessives

# Les contrôles sur site

## Inspection risques chroniques du 24 mars 2021

- Points examinés :
  - Dépollution du Pré de l'Âne et du terrain d'exercices des pompiers
  - Plan de gestion de l'ancienne décharge de Marat
- Pas de remarque sur les 2 chantiers de dépollution, notamment les rejets en sortie des 2 unités de traitement d'air sont conformes aux exigences réglementaires applicables aux installations classées
- MAIS difficulté pour faire réaliser le traitement final des terres excavées suite à la fermeture du centre de traitement par incinération en Allemagne prévu initialement. Les terres les plus chargées en pesticides organochlorés ou en mercure seront traitées par incinération dans des centres de traitement en France de plus faibles capacités. Les autres terres seront enfouies dans un site dûment autorisé en Côte d'Or.
- Les difficultés pour le traitement des terres du Pré de l'Âne seront à prendre en compte pour le traitement de celles de la décharge de Marat

# Les contrôles sur site

## Contrôle inopiné sur les effluents liquides

- Contrôle réalisé sur 24 heures les 10 et 11 juin 2020
- Un seul dépassement : la température : 40 °C au lieu d'un maximum autorisé de 30 °C
- Situation désormais conforme par l'installation de 3 tours de réfrigération en début 2021 (tours adiabatiques en circuit fermé sans risque de prolifération de légionelles)

# Révision de l'étude de dangers

1 sur 2

## Révision finalisée le 27 janvier 2021

- **Réalisation d'une analyse approfondie des risques couvrant l'ensemble des ateliers et activités du site**
- **Elle a permis d'identifier de nombreuses actions d'amélioration de la sécurité du site ; elle s'inscrit très bien dans la démarche d'amélioration permanente de la maîtrise des risques d'accidents majeurs**

# Révision de l'étude de dangers

2 sur 2

## ■ Examen par l'inspection des ICPE

- Examen approfondi mais non exhaustif avec examen de plusieurs points in situ lors de l'inspection du 11 juin 2020
- Les réponses de SANOFI de janvier 2021 et la révision finalisée du 27 janvier 2021 n'appellent plus de remarque de la part de l'Inspection

# PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES SITUATIONS ACCIDENTELLES

- **Retour d'expérience suite à l'accident de LUBRIZOL de septembre 2019**
- **Arrêté préfectoral du 26 mars 2021**
- **Connaître la liste des substances dangereuses ou incommodantes pouvant être émises par le site en cas d'accident et les moyens de réduire les émissions dans l'environnement et de les mesurer dans l'environnement**

# Sécheresse

## Réduction consommation d'eau

- La mise en service de **la thermofrigopompe** (similaire à une pompe à chaleur) **a permis une réduction importante des prélèvements d'eau** pour refroidissement des équipements de production.
- Selon arrêté préfectoral du 7 novembre 2018, SANOFI a établi un **plan d'utilisation rationnelle de l'eau en cas de crise hydrique**.
- L'application de ce plan a conduit notamment à:
  - Traitement de déchets hors site au lieu de leur distillation à Vertolaye
  - Report de certaines fabrications
  - Location d'un groupe froid pour réduire la consommation d'eau.

# Autres actions de l'inspection

- Examen de la déclaration annuelle des rejets dans l'environnement et des déchets produits sur le site
- Examen des résultats de la surveillance des rejets d'effluents liquides et des eaux souterraines du site
  - Très bons résultats pour les rejets d'eau en sortie de station de traitement
  - Les rejets en perturbateurs endocriniens sont toujours très faibles avec toutefois de faibles rejets en dexaméthasone (0,2 à 6 µg/l) et en roxythromycine (0,2 µg/l) de juin à octobre ( effluents différents du fait de l'arrêt de l'incinérateur pour rénovation profonde)

Merci de votre attention